



Franchir le cap et conserver l'identité

Aigle est passé en dix ans de plus 6000 habitants à près de 10000. La Ville se donne les moyens de soutenir le commerce et de continuer de privilégier la mixité sociale. Etat des lieux avec le syndic Frédéric Borloz.

Dans le Chablais vaudois, Aigle se distingue depuis plusieurs années par sa croissance constante. La presse régionale a rendu régulièrement compte d'achats fonciers aussi bien dédiés au développement économique qu'au logement. Pour le syndic Frédéric Borloz, le mouvement remonte déjà à une dizaine d'années. Mais si la Commune l'accepte, elle ne l'a pas décidé. «C'est l'une des premières leçons que j'ai apprises quand je suis devenu syndic en 2006. Je n'avais pas encore eu le temps de m'imprégner des règlements que déjà nos services avaient délivré trois permis de construire pour des immeubles locatifs! Les choses peuvent se faire sans nous! Il arrive que des citoyens se plaignent de cette croissance, je réponds souvent que si la Commune ne peut pas autoriser des choses qui sont interdites – ce que chacun comprend très bien –, elle ne peut pas non plus interdire ce qui est légal!»

Un centre régional

La population a augmenté de près de 50% en dix ans, passant de 6000 habitants à près de 10000. Un grand bond en avant? «La mixité sociale reste la même, le point d'impôt moyen par habitant est stable, en légère augmentation», réagit le syndic. Il est tentant d'analyser l'évolution sous l'angle de la pénurie de logements abordables qui prévaut dans la région lémanique, donc à moins de 10 kilomètres d'Aigle. Trop simple, oppose l'élu. Une partie des nouveaux arrivants sont bien originaires de la Riviera lémanique et un autre «contingent» est issu du segment Genève-Lausanne. Mais le groupe le plus important des nouveaux arrivants vient de la région, du Chablais. «Ce sont des personnes qui sont attirées par les infrastructures d'une petite ville, et qui souhaitent se rapprocher des grands axes: l'auto-route et le rail», détaille Frédéric Borloz. Sur la ligne du Simplon, Aigle est ainsi

devenue la seconde gare après Lausanne. Quelque 7000 personnes y transitent chaque jour, avec des liaisons ferroviaires vers Leysin, les Diablerets, Champéry (via Monthey) et des bus à destination de Villars et des autres villages de montagne. Les Transports publics du Chablais (TPC) ne sont plus depuis longtemps (que) des petits trains touristiques. Les lignes ferroviaires et routières jouent un rôle-clé dans la cohésion de cette région valdo-valaisanne. La croissance n'est pas terminée et elle obéit à des cycles. «Ceux qui croient que le phénomène ne connaîtra jamais de fin se trompent», insiste Frédéric Borloz. Mais il est aujourd'hui de la responsabilité de la municipalité de prendre des initiatives pour éviter un développement anarchique. Quelque 120 logements vont bientôt pousser à proximité de l'hypercentre, sur deux parcelles occupées par une maison individuelle et un hangar. La Ville a acquis les terrains puis les a

**La population a
augmenté de près de 50%
en dix ans.**

*7000 personnes
transitent chaque jour
par la gare, qui est
devenue une importante
plateforme d'échanges.
En bas: Près du centre,
la vente des terrains des
arsenaux, prévue
en 2020, offre un
important potentiel de
développement.
Photos: Severin Nowacki*





Le château abrite le réputé Musée de la Vigne et du Vin. En bas: une passerelle sur le Rhône, qui sépare Aigle la vaudoise du Valais.



cédés en droit de superficie à une coopérative, qui y construira des appartements à la location, des logements protégés et de la PPE (lire aussi page 42). Cherchant à préserver son environnement, la Commune veut encourager la densification en ville, notamment en autorisant les élévations d'immeubles. D'autres constructions sont prévues près de la gare. L'armée devrait mettre en vente, en 2020, la totalité ou une partie des surfaces occupées par les arsenaux. Là encore, il serait possible d'accueillir entre 1000 et 2000 habitants. Mais il faut rester raisonnable: proche de la gare, d'autres terrains ont été rachetés afin de maintenir de l'activité viticole et des espaces verts en plein centre-ville, selon un souhait de la population.

Entre Préalpes et Rhône

Curieusement, Aigle n'a pas de plan général d'urbanisme. «Nous fonctionnons avec des plans localisés. Nous en avons actuellement 16, récemment modifiés ou en cours, certains pour de très petits secteurs», détaille le syndic. La topologie des lieux et les voies de communication qui découpent la Commune en bandes orientées est-ouest rendent moins nécessaire un plan général. Le nord est occupé par les contreforts des Préalpes: c'est là que s'étendent les vi-

gnobles et que se dresse le somptueux château du XII^e siècle qui, après les chevaliers d'Aigle et les gouverneurs bernois, abrite désormais le Musée de la Vigne et du vin et accueille visiteurs et banquets. Vient ensuite la Ville, vouée au commerce et au logement, délimitée par la ligne CFF. Des industries, des services et un quartier sont situés au sud des voies. Mais le territoire qui s'étend sur plus de 1 kilomètre jusqu'à l'autoroute est majoritairement voué à l'agriculture et aux terres d'assolement. La dernière portion, comprise entre l'autoroute et le Rhône, qui fait frontière avec le Valais, est vouée au développement économique.

La mutation contrariée du centre

La Commune s'est montrée très active en la matière, notamment via des achats fonciers. «Pour maîtriser un peu le développement économique, il ne faut pas édicter des règlements, mais juste être propriétaire», ironise le syndic. Depuis 1998, la Commune a acquis de grandes parcelles revendues en plusieurs morceaux. L'objectif est de maintenir les prix à un niveau abordable et d'orienter le développement. Il s'agit en particulier de favoriser les entreprises qui emploient, et d'éviter que les commerces et les indépendants s'installent si loin du centre.



Aigle est célèbre pour ses vins. Les habitants sont favorables au maintien des vignes à proximité du centre. En bas: un grand hôpital intercantonal remplacera bientôt l'hôpital d'Aigle.

«C'est une bonne méthode, mais il n'y a pas de garantie. Des privés ont vendu des terrains à des grands distributeurs, qui apprécient les facilités d'accès et de parking de cette zone industrielle. Nous n'avons pas eu notre mot à dire!» D'une manière générale, Aigle souhaite faire évoluer son centre, qui n'a pratiquement pas changé depuis les années 1960. Un projet de 19 millions a été voté par la population. Mais des opposants ont réussi à faire invalider le scrutin par le Tribunal fédéral. En jeu, le réaménagement de la place du marché, d'axes routiers dans et près du centre, et d'un parking. Il faut savoir que, souvenir des âges du rail héroïque, la ligne Aigle–Ley-sin partage l'avenue de la gare avec la circulation automobile. Et que, réglementation du XXI^e siècle oblige, sur une portion de rue plus étroite, des travaux doivent être entrepris, et les voies déplacées au centre de la rue. «Il y a 50 ans, les piétons, les trains et les voitures se partageaient d'autant mieux cet espace public qu'une voiture passait toutes les 20 minutes! Les enfants pouvaient jouer dans la rue! Ce n'est plus possible», expose le syndic. La municipalité a donc



La Commune dans DHS

Aigle

Nécropole et céramique du Bronze final, villa, restes d'aqueduc et de construction avec mosaïque, nécropole du haut Moyen Age. Dès 1177, la chapelle Saint-Pierre fait partie des possessions du Mont-Joux (Grand-Saint-Bernard); elle est à l'origine du quartier de La Chapelle. Jusqu'en 1798, Aigle et son mandement firent partie du gouvernement (soit bailliage) d'Aigle et relevèrent de l'administration allemande de Berne. La révolution de 1798 ne suscita ni enthousiasme comme à Bex, ni résistance comme aux Ormonts; Aigle se rallia au nouveau régime et hébergea des troupes vaudoises et françaises. Le XIX^e siècle vit l'essor de l'industrie: on fonda une brasserie, une maison de produits pharmaceutiques (Zyma), une parqueterie, des commerces de vin (dont Badoux), deux imprimeries et deux journaux («Le Messenger des Alpes et La Feuille d'Avis d'Aigle»); puis en 1909 une vinaigrerie (Reitzel) et en 1964 une entreprise de constructions métalliques (Zwahlen et Mayr). L'apparition de la voie ferrée en 1858 entraîna le développement du tourisme: lignes Aigle–Leysin (exploitée dès 1901), Aigle–Ollon–Monthey (1907) et Aigle–Le Sépey–Diblerets (1914). Aigle compta deux châteaux: au XI^e ou XII^e siècle, les d'Aigle ou d'Allio construisirent une maison forte, relevée par la Maison de Savoie au XIV^e siècle; sur son emplacement, les Bernois édifièrent en 1587 la grange dite «Maison de la dime». Le château bâti tout à côté par les Saillon après 1231, incendié en 1475, fut reconstruit dès 1489 par Berne et servit de résidence aux gouverneurs. L'hôpital Sainte-Marie fondé vers 1360 par Aymon de Pontverre fut cédé à la bourgeoisie en 1442. Il fut logé dès 1804 au château, où le canton installa aussi les prisons; leur agrandissement et l'affectation de salles supplémentaires au tribunal de district en 1832 firent disparaître l'hôpital. La fermeture des prisons et le déplacement du tribunal en 1973 permirent de restaurer le château où se trouve le Musée de la Vigne et du Vin (ouvert en 1976).

Le rapide accroissement de la population ne menace pas la mixité sociale qui prévaut dans la commune.



Jean-Jacques Bouquet, Dictionnaire historique de la Suisse, version du 25.6.2009, www.hls-dhs-dss.ch

Un Aiglou à Berne

Frédéric Borloz, qui aura 50 ans ce printemps, est syndic d'Aigle depuis 2006. Il a été réélu à l'exécutif d'Aigle le 28 février 2016. Impliqué dans le Parti Radical de sa région à 16 ans, il a suivi son chemin dans sa ville, dans son canton – député de 2002 à 2015, président du Parti Libéral Radical depuis 2007, et dans son pays – conseiller national depuis l'année dernière. Sur le plan professionnel, il conserve une activité fiduciaire. A Berne, il a rejoint la Commission des transports et des télécommunications, où il se réjouit de suivre les dossiers des régions fédérales. Frédéric Borloz dit ai-



mer aller de l'avant. Il sait aussi d'où il vient, et se souvient d'Aigle de sa jeunesse. Enfant, il a joué dans les rues de la ville. Politique, il entend permettre aux jeunes de bénéficier d'un espace public de qualité. vb

Une zone industrielle à proximité d'une sortie d'autoroute: un atout qu'Aigle a su faire fructifier.



projeté d'interdire la circulation automobile sur ce secteur de 80 mètres. Pour les autorités, soutenues par une majorité de la population, cette solution aurait simplifié la circulation et rendu possible le développement de quelques terrasses de café en été. Mais les opposants ont su faire entendre leurs voix! Rien ne stoppe pour autant la mutation d'Aigle. Frédéric Borloz évoque le soutien aux petits commerces. Le retour d'un des deux géants orange et le déménagement et l'agrandissement de l'autre devraient bientôt renforcer l'attractivité du centre d'Aigle, par ailleurs plus que coquet. La Ville soutient également les travaux d'embellissement. «Nous voulons valoriser les ruelles. Nous ferons notre part de travail, et nous encouragerons les privés à faire la leur.» Quitte à devenir une ville, autant faire en sorte qu'elle soit jolie!

Vincent Borcard

Informations:
www.aigle.ch